Tableau n° 1.2.4
Intoxications professionnelles par les dérives nitrés et chloronitrés des hydrocarbures benzéniques

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Manifestation consécutives à l'intoxication subaigus ou chronique (cyanose, anémie, subictére). Accidents aigus (coma) en dehors des cas considérés comme accidents du travail. Dermites chroniques irritatives ou eczématiformes causées par les dérivés chloronitrés récidivant en cas de nouvelle exposition au risque.		Préparation, emploi, manipulation des dérivés nitrés et chloronitrés des carbures benzéniques, notamment: Fabrication des dérivés nitrés et chloronitrés du benzène et de ses homologues; Fabrication des dérivés aminés (aniline et homologues) et certaines matières colorantes; Préparation et manipulation d'explosifs. Sont exclues les opérations effectuées à l'intérieur d'appareils rigoureusement clos en marche normales.